

BOURSE VAUDOISE DE DANSE 2024 PROCÉDURE

1ÈRE PHASE : INSCRIPTIONS

2E PHASE : AUDITION À LAUSANNE

1ÈRE PHASE : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Chaque danseur/danseuse doit s'inscrire sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org), via le formulaire d'inscription. Les **inscriptions ouvrent le 15 avril 2024**.

1.1 Délais d'inscription

Le formulaire d'inscription doit parvenir au Prix de Lausanne **avant le 30 avril 2024**.

Aucun/e danseur/danseuse dont le formulaire d'inscription parvient après les délais ne pourra participer à la Bourse vaudoise de danse.

Les inscriptions sont limitées à un maximum **30** élèves. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

2È PHASE : AUDITION À LAUSANNE

L'audition se déroulera aux studios du Béjart Ballet à Lausanne, **le dimanche 5 mai 2024**. L'adresse et les horaires sont également disponibles sur le site internet.

2. Déroulement de l'audition

15h15 – Introduction par Kathryn Bradney, Dir. Artistique et Exécutive du Prix de Lausanne

Horaires de l'audition :

- Studio 1
 - 15h15 – 16h45 : 1 cours de danse classique
- Studio 1
 - 17h00 - 18h00 : 1 cours de danse contemporaine

18h30 – Annonce du/de la gagnant/e de la Bourse vaudoise de danse 2024



2.1 Tenue pendant l'audition

Cours de danse classique :

Filles :

- Justaucorps sans manches et collants couleur chair.
- Demi-pointes et pointes (avec rubans).
- Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux.

Garçons :

- T-shirt moulant uni blanc ou noir, ou justaucorps blanc ou noir et collants noirs.
- Chaussettes blanches et demi-pointes blanches.
- Pas de bijoux.

Cours de danse contemporaine :

Filles :

- Collants noirs longs sans pieds et justaucorps.
- Le port de chaussettes est recommandé.
- Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est optionnel mais pas obligatoire.
- Coiffure : chignon ou queue de cheval.
- Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux.

Garçons :

- Collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant.
- Le port de chaussettes est recommandé.
- Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est optionnel mais pas obligatoire.
- Pas de bijoux.

Ce document fait partie intégrante du Règlement de la Bourse vaudoise de danse